

BlackRock Defensive Yield ESG Screened Fund

Un Compartiment de BlackRock UCITS Funds

Class Z Accumulating CHF Hedged

ISIN: IE00BF0BZ809

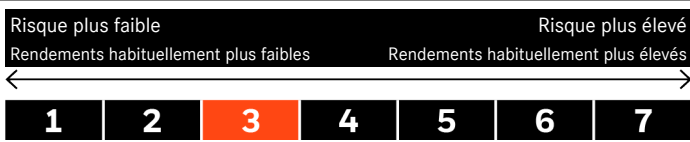
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise à générer un revenu tout en préservant le capital en investissant principalement dans des titres de créance (par exemple des obligations).
- ▶ Le Fonds compte investir au moins 40 % de son actif en titres de créance « de bonne qualité » (investment grade, c'est-à-dire correspondant à un niveau défini de solvabilité) ou seront considérés par le gestionnaire d'investissement comme présentant une qualité de crédit équivalente au moment de l'achat.
- ▶ Le Fonds peut aussi investir jusqu'à 35 % de son actif en titres de créances possédant une notation de crédit relativement faible (ou dont le gestionnaire financier par délégation estime qu'ils méritent une notation équivalente), de qualité « non-investment grade » ou dépourvus de notation au moment de l'achat.
- ▶ Si la notation de crédit d'un titre de créance est abaissée, le Fonds peut continuer de le détenir jusqu'à ce qu'il soit possible de vendre la position.
- ▶ Les titres de créance dans lesquels le Fonds investira peuvent être émis par des entreprises, des États ou des entités assimilées à des États du monde entier, et peuvent verser des revenus sur base de taux d'intérêts fixes ou flottants.
- ▶ Le Fonds est géré activement. Le gestionnaire d'investissement (GI) sélectionne à sa discrétion les investissements du Fonds et n'est pas contraint par un indice de référence dans ce processus. Le Fonds est aussi conçu pour permettre aux investisseurs la réalisation de l'objectif d'investissement en prenant généralement un niveau de risque absolu faible à prudent afin de rechercher un rendement actif correspondant supérieur aux frais de gestion applicables à moyen terme (c'est-à-dire 3 ans ou plus). Les investisseurs doivent utiliser le taux EURIBOR à 3 mois pour comparer la performance du Fonds.
- ▶ Le GI tiendra également compte de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) lors de la sélection des investissements du Fonds. Pour ce faire, le GI cherchera à limiter et/ou à exclure les investissements directs dans des sociétés qui, de l'avis du GI, ont certains niveaux d'exposition ou des liens avec certains secteurs, comme résumé dans le prospectus du Fonds et exposé en détail sur la page produit du Fonds du site www.blackrock.com. Le GI a également l'intention d'exclure les sociétés qui n'ont pas respecté les principes du Pacte mondial des Nations unies (qui couvrent les droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption) et peut supprimer les émetteurs aux scores ESG les plus faibles. Le Fonds peut également avoir une exposition indirecte (via, notamment, des IFD et d'autres fonds) à des émetteurs qui présentent des expositions non conformes à l'analyse ESG effectuée par le GI.
- ▶ Afin de contribuer à atteindre l'objectif d'investissement du Fonds, le GI aura recours à une stratégie baptisée « filtrage du crédit » pour minimiser l'exposition aux titres RF considérés comme étant plus susceptibles de subir une forte détérioration de leur prix.
- ▶ Le GI peut utiliser des instruments financiers dérivés (IFD) (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) pour atteindre l'objectif d'investissement du Fonds. Lorsque le Fonds investit dans des actifs libellés dans une devise différente de l'euro, le GI peut, sans toutefois y être obligé, recourir à des IFD pour réduire l'effet des fluctuations du taux de change entre cette autre devise et l'euro.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos parts seront des parts de capitalisation (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ La devise de référence du Fonds est l'euro. Les parts de cette catégorie sont achetées et vendues en franc suisse. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos parts.
- ▶ Vos parts seront « couvertes » en vue de réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise dans laquelle elles sont libellées et la devise de référence du Fonds. Toutefois, il se peut que la stratégie de couverture n'élimine pas totalement le risque de change, ce qui, par conséquent, peut avoir une incidence sur les performances de vos actions.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos parts chaque jour. L'investissement initial minimum pour cette catégorie de parts est de 10 000 000 EUR ou sa contre-valeur en CHF.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 3 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
 - Les titres de créances dont la qualité de crédit est moins bonne que celle des investissements de « bonne qualité » (investment grade) sont plus sensibles aux variations de taux d'intérêt et présentent des « risques de crédit » plus élevés que des titres de créances ayant une meilleure qualité.
- Le Fonds vise à exclure les sociétés exerçant certaines activités non conformes aux critères ESG. Il est donc recommandé aux investisseurs de procéder personnellement à une évaluation éthique du filtrage ESG du Fonds avant d'investir dans le Fonds. Ce filtrage ESG peut avoir un effet défavorable sur la valeur des investissements du Fonds comparativement à un fonds qui n'y serait pas soumis.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.
 - Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.
 - Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,19 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

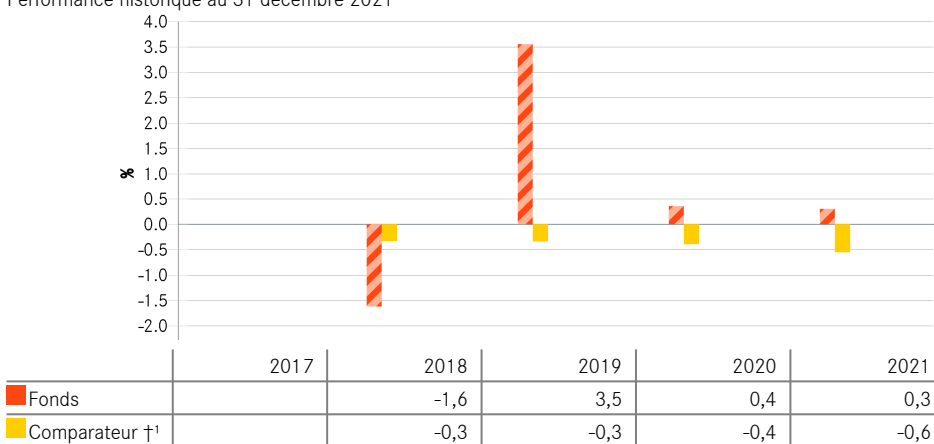
Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en CHF pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2017. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2017.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

†3 Month Euribor Index (EUR)

Il n'est pas prévu que la performance du Fonds suive celle de l'indice.

Performance historique au 31 décembre 2021



⚡ Durant cette période, la performance a été réalisée dans des circonstances qui ne sont plus applicables.

* Le 23 février 2021, le Fonds a modifié sa dénomination sociale, ainsi que son objectif et sa politique d'investissement.

Informations Pratiques

- ▶ Le dépositaire du Fonds est J.P. Morgan SE – Dublin Branch.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock UCITS Funds (BUF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des parts de fonds, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +353 1612 3394.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- ▶ Le Fonds est un compartiment de BUF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité de BlackRock Asset Management Ireland Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments de BUF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BUF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- ▶ Les investisseurs peuvent échanger leurs parts du Fonds contre des parts d'un autre compartiment de BUF, sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.